REGLES D'UTILISATION
DE LA SALLE DES CONFERENCES DE LA MEDIATHEQUE PABLO-NERUDA

1) Occupation de l'espace

Cette salle est un lieu pluridisciplinaire et différentes activités doivent pouvoir s'y pratiquer simultanément. La médiathèque reste prioritaire pour l'utilisation de la salle lors de ses animations. Les artistes seront informés du programme d'activités en amont de leur exposition.

Il convient donc de :

- ne pas entraver les circulations : réserve, issues de secours, escalier
- sécuriser les éventuelles installations au sol et anticiper leur déplacement en cas d'événement dans la salle
- ne pas obstruer les vitres
- respecter la limite d'une trentaine de kilos pour les objets placés sur le coffrage côté rue
- penser à refermer la porte donnant sur le jardin et à éteindre les lumières à la fin des permanences
- respecter la propreté de la salle

2) Accrochage

Ce lieu n'ayant pas vocation à être repeint et restauré à chaque exposition il est demandé aux artistes de respecter la technique d'accrochage des œuvres initialement retenue : les cimaises.

Il est donc interdit de

- salir les murs
- planter des clous ou des punaises
- coller directement les œuvres sur les murs (patafix, scotch)

3) Vernissage

Les vernissages se tiennent dans le hall de la médiathèque, toute boisson et nourriture est prohibée dans la salle, comme dans tous les espaces intérieurs de la médiathèque.

4) Droit à l'image

Certaines œuvres exposées peuvent apparaître sur les images et vidéos réalisées par la médiathèque à destination du site internet et des réseaux sociaux